

WOLFF et Associés

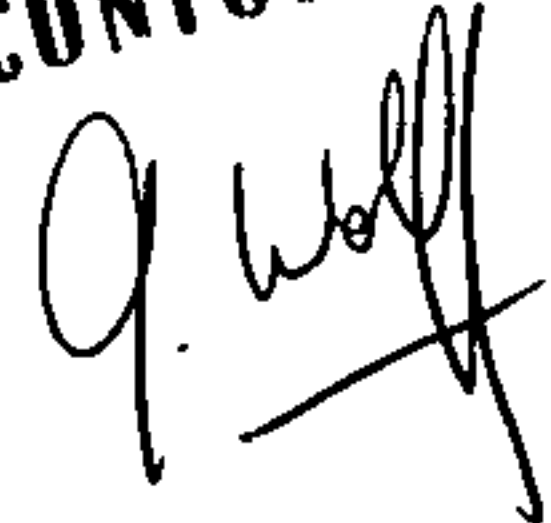
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 19 Boulevard Berthelot 63400 CHAMALIERES
479 908 949 R.C.S. CLERMONT FERRAND

04 B 789

DECISION UNANIME DES ASSOCIES

Les soussignés :

- Monsieur Patrick WOLFF, propriétaire de 2 405 actions
 - Monsieur Jean-Philippe PERONNY, propriétaire de 185 actions,
 - Monsieur Grégory WOLFF, propriétaire de 1 110 actions,
- seuls associés de la Société par actions simplifiée WOLFF et Associés,

**POUR COPIE CERTIFIÉE
CONFORME**

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes portant sur

- Nomination d'un Directeur général,
- Pouvoirs à conférer

PREMIERE DECISION

La collectivité des associés, sur la proposition du Président, nomme, en application des dispositions de l'article 20 des statuts, Monsieur Grégory WOLFF domicilié 29 boulevard Barrieu 63130 ROYAT, en qualité de Directeur Général.

Ce mandat de Directeur Général est consenti pour toute la durée du mandat du Président.

Monsieur Grégory WOLFF sera chargé d'assister le Président. Il dispose des mêmes pouvoirs que le Président.

Monsieur Grégory WOLFF accepte lesdites fonctions et déclare qu'il satisfait à toutes les conditions requises par les statuts pour exercer lesdites fonctions.

Sa rémunération sera fixée ultérieurement. Monsieur Grégory WOLFF aura d'ores et déjà droit, sur présentation des justificatifs, au remboursement des frais engagés dans l'exercice de ses fonctions de directeur général.

La collectivité des associés donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie des présentes à l'effet de remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption de la présente décision.

Fait à Chamalières
Le 16 Octobre 2006

